Convocation

Aux adhérent(e)s

Nous vous rappelons que **l'Assemblée Générale** de l'Autonome 28 Centre-Val de Loire-Normandie-Limousin se tiendra le :

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023 à 14 h 15 .

FSU-Snuipp. Maison des Syndicats. 21 rue des Grandes Pierres Couvertes. 28000 CHARTRES (lien)

L'ordre du jour de l'A.G. :

- Rapport moral et d'activité.
- Vote du rapport moral et d'activité.
- Rapport financier.
- Rapport des commissaires aux comptes.

- Vote du rapport financier.

- Renouvellement du C.A.
- Questions diverses.

L'Assemblée Générale annuelle est un moment important pour le fonctionnement démocratique de votre **Association de protection professionnelle**. (Voir historique)

**** Chaque année des collègues ayant rencontré un problème et ayant eu recours à l'Autonome, participent à l'A.G., et peuvent apporter leur témoignage. Il s'agit d'un moment important pour les bénévoles que nous sommes d'avoir un "retour" sur nos interventions.***

Je compte sur leur présence.

*** Cette année, nos statuts prévoient le renouvellement d'1/3 de notre Conseil d'Administration qui se réunit en général une fois par trimestre.**

Vous trouverez ci-après un acte de candidature au Conseil d'Administration de l'Autonome, ainsi que 2 pouvoirs. (lien)

RAPPEL : Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale.

Mes meilleurs sentiments mutualistes.

Pour le Conseil d'Administration,
le Président de l'Autonome 28 -Centre Val de Loire-Normandie-Limousin

Maurice RAIFFÉ.

ACTE DE CANDIDATURE

au Conseil d'Administration de

l'Autonome 28 Centre Val de Loire-Normandie-Limousin

Je soussigné(e) …….

Etablissement :……

déclare être candidat(e) à l'élection du Conseil d'Administration de l'Autonome 28 lors du renouvellement du tiers sortant lors de l'A.G. du 22 novembre 2023.

Signature :

✂----------

POUVOIR

Je soussigné(e)……

donne pouvoir à ……

pour tout vote au cours de l'A.G de l'Autonome 28 du 22 novembre 2023.

A……le……. Signature :